



PÔLE ÉDUCATION ACCUEIL SPÉCIALISÉS

Maison d'Accueil Spécialisé de Saint-Jeannet

MAS

Créée en 2006, la Maison d'Accueil Spécialisée est implantée à Saint-Jeannet.

La MAS dispose d'une capacité d'accueil de 44 places pour des personnes en situation de handicap orientées par la MDPH.

Elle accueille, de façon permanente et continue, des personnes adultes handicapées ou polyhandicapées qui nécessitent une aide pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne.

Les 44 places sont réparties de la manière suivante :

- Accueil à temps plein : 30
- Accueil de jour : 11
- Accueil temporaire : 3

Depuis 2017, la MAS fait partie du pôle Éducation Accueil Spécialisé qui regroupe une MAS, un IME, un SESSAD et un centre de formation.

Située sur un site de 5 hectares, ce regroupement permet de mutualiser et d'optimiser les moyens en offrant des conditions d'accueil de qualité.

La MAS est autorisée et financée par l'État (Agence Régionale de Santé).

La MAS assure aux personnes accueillies :

- L'hébergement ;
- Les aides à la vie courante et les soins d'entretien nécessités par l'état de dépendance ;
- Des activités visant à préserver et améliorer les acquis, à prévenir les régressions et à participer à une vie sociale ;
- Les soins médicaux et paramédicaux correspondant à sa vocation ;
- La sécurité (affective et matérielle).



44

Personnes accompagnées



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

- Accueil spécialisé, hébergement

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 20 ans et plus
- Disposer d'une notification d'orientation en MAS par la MDPH



Accompagnement :

Le projet personnalisé de chaque résident vise à :

- prendre en compte la personne, comme elle est, comme elle se présente,
- considérer la personne accueillie avec sa personnalité, son handicap mais aussi ses potentialités,
- donner du temps, pour faire avec elle, en étant attentif au temps dû à chacun,
- la placer dans une dynamique d'échange, de communication,
- optimiser les potentialités de chacun pour participer aux activités proposées, favoriser l'épanouissement,
- apporter soins et vigilance pour permettre à chacun de développer ses potentialités ou de limiter les régressions.

Les personnes accueillies peuvent bénéficier de prise en charges individuelles ou collectives médicales et/ou paramédicales .

Activités éducatives proposées :

- Jardinage ;
- S'occuper d'animaux ;
- Parcours découverte ;
- Sports collectifs ;
- Parcours moteur ;
- Activités aquatiques ;
- Handi-voiles, handi-plage, handi-ski ;
- Activité équestre ;
- Peinture, terre ;
- Chant, expression orale ;
- Danse.
- Participation à des spectacles extérieurs ;
- Sorties dans des lieux publics ;
- Préparation et participations aux fêtes de la MAS.

Outre la mission principale de la MAS, les équipes développent au quotidien une dynamique d'ouverture, sportive, culturelle et sociale importante au travers de manifestations et de projets innovants.

Environnement :

La MAS propose un accompagnement sur des petites unités (8 personnes) dans un environnement sécurisant et apaisant qui favorise l'autonomie.

Les aménagements et les équipements ont été pensés pour le bien-être et le confort des résidents : salle d'activités, parc avec aménagements extérieurs, piscine, salles de rééducation, espace Snoezelen.

Encadrement :

L'établissement est doté d'équipes pluridisciplinaires composées de professionnels des secteurs éducatifs, médicaux, paramédicaux, administratifs, techniques...



SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
IME : Institut Médico-Educatif - **MAS** : Maison d'Accueil Spécialisé
MDPH : Maison Départemental des Personnes Handicapées



MAS de SAINT-JEANNET

390 route de Gattières - 06640 Saint-Jeannet
Tél. 04 92 11 20 50 - Email : ieps@afpjr.org

afpjr.org

